

31,6%

Taux d'investissement
des entreprises non financières
en Wallonie pour l'année 2015

Investissement par secteur institutionnel - 2015 (en % du PIB de l'économie totale)

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Sociétés non financières	10,3	14,6	16,1	14,2
Sociétés financières	3,1	0,4	0,4	0,9
Administrations publiques	2,8	1,9	3,1	2,3
Ménages	1,4	6,7	6,5	5,7
Institutions sans but lucratif au service des ménages	0,2	0,1	0,1	0,1
Economie totale	17,9	23,6	26,3	23,2

Taux d'investissement par secteur institutionnel - 2015 (investissement en % de la VAB du secteur)

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Sociétés non financières	23,4	24,1	31,6	25,6
Sociétés financières	19,9	11,1	13,4	15,9
Administrations publiques	14,0	16,7	17,1	16,1
Ménages	17,6	48,6	40,7	42,9
Institutions sans but lucratif au service des ménages	14,5	15,2	11,9	14,1
Economie totale	20,0	26,4	29,4	25,9

Sources : ICN ; Calculs : IWEPS (février 2018)

Le premier tableau montre l'origine des investissements (formation brute de capital fixe) par secteur institutionnel. En Wallonie, l'investissement total (rapporté au PIB) est supérieur à ceux observés pour la Belgique, la Flandre et Bruxelles. La provenance de l'investissement, en termes de secteurs, varie entre les régions. Le poids de l'investissement public dans le PIB est plus important en Wallonie qu'en Flandre (3,1 % contre 1,9 %). Les investissements des ménages sont plus importants en Wallonie qu'à Bruxelles (6,5 % contre 1,4 %) et sensiblement identique en Flandre (6,7 %). La part des investissements des sociétés non financières dans le PIB, en 2015, est également plus élevée en Wallonie qu'ailleurs.

Le second tableau reprend les taux d'investissement par secteur institutionnel et ceux-ci sont mesurés en proportion de la valeur ajoutée brute du secteur concerné.

Le taux d'investissement des entreprises non financières s'élevait à 31,6 % en 2015 en Wallonie. Ce taux dépassait celui enregistré à Bruxelles (23,4 %) et en Flandre (24,1 %). Les investissements, selon le SEC 2010, incorporent les dépenses en recherche et développement qui sont importantes en Wallonie, notamment dans l'industrie pharmaceutique. La croissance dans cette industrie explique pratiquement à elle seule la croissance totale de l'investissement en 2015 en Wallonie. Pour l'année 2015, les investissements dans l'industrie pharmaceutique ont en outre été portés par le rachat d'un brevet par une entreprise importante du secteur. Ce rachat de brevet explique aussi le taux anormalement élevé d'investissement des entreprises non financières dans le Brabant wallon (64,2 %) alors que pour le reste de la Wallonie, il s'élève à 23,9 %

Investissements

Formation brute de capital fixe, en euros chaînés - prix de 2010 en indice (2008=100)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Bruxelles	80,1	93,2	96,1	99,5	100,6	100,0	94,6	90,2	89,6	88,2	91,3	96,1	100,6
Flandre	79,2	85,6	91,1	92,1	98,6	100,0	92,7	92,8	96,7	97,3	96,0	100,9	100,0
Wallonie	73,9	78,5	84,1	87,0	95,7	100,0	94,0	93,5	100,4	100,4	95,8	103,9	115,1
Union européenne	84,4	86,9	90,0	95,1	100,6	100,0	88,2	88,2	89,9	87,7	86,5	89,1	92,2
Zone euro	86,0	88,1	90,5	95,5	100,3	100,0	89,7	89,5	90,9	87,7	85,5	87,3	90,4
Belgique	86,2	88,4	91,0	96,1	100,7	100,0	88,8	88,5	89,8	86,7	84,6	86,1	88,9
Allemagne	78,1	85,0	90,2	91,9	98,1	100,0	93,4	92,6	96,5	96,7	95,3	100,9	103,6
France	87,3	87,4	88,0	94,6	98,5	100,0	89,9	94,8	101,6	100,9	99,6	103,3	104,9
Pays-Bas	85,1	88,1	90,6	94,0	99,2	100,0	90,9	92,8	94,7	95,0	94,2	94,2	95,2

Sources : ICN; Calculs : IWEPS (février 2018)

En Wallonie, à l'instar des autres régions belges et de l'ensemble de la Zone euro, les investissements ont été fortement affectés par la crise financière de l'automne 2008. En 2013, le niveau des investissements avait encore chuté après la crise des dettes souveraines au sein de la Zone euro. Il est reparti à la hausse partout en 2014. En Wallonie, cette hausse s'est intensifiée très nettement en 2015, notamment en raison d'opérations exceptionnelles (rachat de brevet) dans l'industrie pharmaceutique portant le niveau d'investissement à un niveau largement supérieur à celui observé avant crise. La Flandre et Bruxelles retrouvaient en 2015 un niveau d'investissement quasi équivalent à celui observé avant la crise, ce qui n'était pas le cas dans la Zone euro ni dans l'Union européenne des 28.

Définitions et sources

Les données utilisées pour cette fiche proviennent des comptes régionaux publiés chaque année février par l'Institut des Comptes Nationaux.

Le taux d'investissement d'un secteur ou d'une branche est le rapport entre la formation brute de capital fixe et la valeur ajoutée brute au prix de base (1^{er} tableau).

Pour l'investissement total ventilé par secteur institutionnel, le taux est toutefois présenté par rapport au PIB (2^{ème} tableau).

La mesure de l'évolution du capital fixe s'effectue en euros chaînés et à partir de 2008 pour mieux visualiser les effets de la crise (3^{ème} tableau).

Pertinence et limites

La formation brute de capitale fixe en volume (euros chaînés de 2010) est calculée par l'IWEPS en tenant compte des déflateurs nationaux.

Le taux d'investissement des entreprises non financières est utilisé comme indicateur de résultat pour le FEDER en Wallonie.

Pour en savoir plus :

<http://www.iweps.be/publication/rapport-leconomie-wallonne-2017/>

Personne de contact : **Yves Tilman** (y.tilman@iweps.be) / prochaine mise à jour : **mars 2019**